



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°949) DE MISE A  
DISPOSITION LA SALLE MESSIAEN A  
L'ASSOCIATION «CANTABILE-JEAN-MARIE  
MACHADO», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-218  
EN DATE DU 03 JUILLET 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Entreprise « CANTABILE – JEAN-MARIE MACHADO » représentée par son Président, Monsieur Eric DANICOURT, dont le siège est situé 61 rue Jean Claude Romain, 94170 Le Perreux-sur-Marne, d'organiser des répétitions dans la salle Messiaen les 29 et 30 mars 2024 de 10h00 à 18h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Entreprise « CANTABILE – JEAN-MARIE MACHADO » représentée par son Président, Monsieur Eric DANICOURT, dont le siège est situé 61 rue Jean Claude Romain, 94170 Le Perreux-sur-Marne, une convention de location de salle pour un montant de 156,30 € TTC (cent-cinquante-six euros et trente centimes), afin d'organiser des répétitions dans la salle Messiaen les 29 et 30 mars 2024 de 10h00 à 18h00 ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**